

Le 16 décembre 2013

Cher fournisseur de services d'EO,

Le ministère de la Formation, des Collèges et Universités a envoyé à votre organisation un courriel intitulé «Bâtir ensemble des compétences» concernant la poursuite des négociations avec le gouvernement fédéral sur les ententes de financement liées au marché du travail. La présente a pour but de vous fournir des renseignements supplémentaires sur les répercussions qui pourraient survenir sur le plan opérationnel si l'Entente sur le marché du travail (EMT) expirait le 31 mars 2014 et que les parties n'avaient pas conclu une nouvelle entente pour soutenir les programmes déjà en place en Ontario.

Bon nombre des programmes d'emploi et de formation de l'Ontario sont en partis subventionnés par le gouvernement fédéral dans le cadre de diverses ententes fédérales-provinciales. Le financement octroyé par l'entremise de l'EMT joue un rôle important dans le soutien des programmes suivants:

- les prestations d'emploi pour les personnes handicapées dans le cadre du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées;
- l'aide à l'emploi, les prestations d'emploi et les prestations pour la participation dans le cadre d'Ontario au travail;
- les programmes de formation en apprentissage;
- le programme Deuxième carrière;
- les Services d'emploi d'Emploi Ontario, tels que les services personnalisés et gratuits de counseling en recherche d'emploi, les conseils en matière d'éducation et de formation ainsi que les incitatifs à l'embauche et à la formation pour les employeurs;
- le Programme d'alphabétisation et formation de base;
- les programmes pour les immigrants, incluant la formation relais et la formation linguistique;
- les programmes d'emplois d'été pour les jeunes.

Tout changement au financement ou aux critères d'admissibilité aux programmes dans le cadre de ces ententes pourraient avoir d'importantes répercussions sur la prestation des services d'Emploi Ontario (EO) dans la province. Bien qu'aucune décision n'ait été prise, les ententes actuelles ou futures entre votre organisation et le ministère en vue de fournir des programmes d'emploi et de formation pourraient être touchées ou même résiliées.

Comme vous le savez, le gouvernement fédéral propose de créer une Subvention canadienne pour l'emploi qui serait financée en tranchant 60 % des fonds versés dans le cadre de l'EMT, ce qui correspondrait à un montant d'environ 116 millions en Ontario une fois la subvention complètement mise en œuvre. En outre, la province serait obligée de fournir des fonds de contrepartie. Il ne fait aucun doute que le retrait de 60 % des fonds versés dans le cadre de l'EMT pour les programmes et services visant les clients inadmissibles à l'assurance-emploi aura des répercussions importantes sur l'économie du marché du travail de l'Ontario.

Comme le ministre Duguid l'indiquait dans sa lettre du 6 décembre 2013, l'Ontario possède une population et une économie diversifiées et, ensemble, avec la coopération de nos fournisseurs de services, nous nous efforçons d'offrir des programmes de formation qui répondent aux besoins uniques des régions, des employeurs et des chercheurs d'emploi de la province, y compris les jeunes, les nouveaux immigrants, les Autochtones, les chômeurs de longue date et les personnes handicapées. Nous travaillons assidûment pour mettre en place et maintenir une série de programmes efficaces, notamment pour ceux et celles qui font face à de nombreux obstacles pour accéder au marché du travail en leur offrant des occasions d'études, de formation et d'apprentissage.

Le ministère convient que les employeurs devraient jouer un rôle plus important pour soutenir la formation. Les employeurs sont des partenaires clés dans la réussite de leurs propres employés sur le marché du travail. Cela dit, les divers programmes d'EO ne peuvent pas uniquement être axés sur les clients dont les employeurs sont disposés à parrainer la formation. Les programmes, services et soutiens d'Emploi Ontario doivent aussi viser les clients vulnérables qui ont besoin d'aide pour accéder au marché du travail.

J'espère que cette lettre apporte des clarifications sur les répercussions opérationnelles que les changements proposés à l'EMT par le gouvernement fédéral pourraient avoir et le défi que cela pose relativement à notre capacité à répondre aux divers besoins de nos clients les plus vulnérables. Notre économie est plus forte lorsque tous et toutes ont la possibilité de trouver un travail et de contribuer à la croissance de la province.

Bien que je ne puisse pas prédire la nature de ces répercussions ni quand elles pourraient survenir, je vous tiendrai informés de la poursuite des négociations.

Recevez mes salutations distinguées,



David Fulford
Sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation

c. Marie-Lison Fougère
Sous-ministre adjointe
Division des politiques stratégiques et des programmes
MFCU

Robert Lowry
Directeur intérimaire, Unité des relations intergouvernementales
Division des politiques stratégiques et des programmes
MFCU